



Arrêter pension alimentaire

Par Tasnime

Bonjour, mon mari il a une fille de 27 ans il est séparé de sa mère en 2006 il verse 220? chaque moi, son ex remarié et ça fille touche pension de 800? car elle a des problèmes psychologique.

Il veut arrêter cette pension alimentaire car il a des difficultés financières et on a un bébé de 7 mois il a pas de l'argent pour apprendre un avocat que doit il faire? Merci de me renseigner.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel!

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur toute la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50